

## Expérimentations vidéos verticales : mauvais cadrage

### La direction a jusqu'en juin pour revoir ses bilans

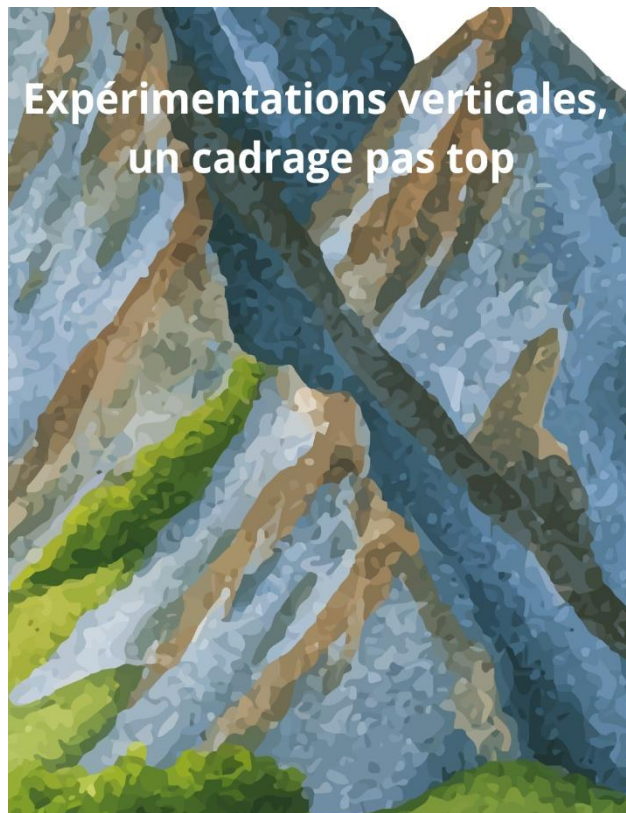
Le 14 avril dernier, à la surprise générale, la direction du réseau régional, convoquait les organisations syndicales pour faire le bilan d'une expérimentation qui n'était pas encore terminée sur le thème « *il y a eu des choses bien et d'autres moins bien* », dans le texte. Étrange démarche.

Particulièrement perspicaces, nous avons rapidement compris que la direction était pressée, très pressée. Non pas de prolonger cette expérimentation, mais de l'étendre à tout le réseau. Carrément. « *Les autres antennes bouillonnent d'impatience.* » « *On ne peut pas les faire plus attendre* », a-t-on pu entendre.

Bref, il fallait faire quelque chose, signer à tout prix, sous peine de voir les risques psychosociaux exploser dans tout le réseau, et par notre faute en plus.

**Pourtant, non pas que nous n'ayons pas de cœur, mais nous avons une tête et une certaine habitude de ce genre de discours : nous avons refusé une telle proposition.**

#### Pourquoi ?



Déjà parce que les bilans présentés étaient toujours chiches et parfois erronés, pire « gonflés ». Jamais dans ces bilans, comme le stipulait pourtant l'accord d'expérimentation, **l'impact sur la charge de travail et l'organisation du travail n'ont été mesurés.**

Ensuite, parce que les remontées de terrain n'ont pas été, justement, si concluantes. Si tous s'entendent à dire que travailler avec un nouvel outil, s'essayer à de nouvelles formes narratives, procure un réel plaisir professionnel, **le manque de moyens constitue un frein majeur.**

Matériel peu adapté, pas assez de temps pour tourner, charte graphique inexistante, formation insuffisante, workflow anarchiques, cadres numériques et CEN débordés...

Les réponses restent évasives : *“Il ne faut pas trop normer les choses, car la norme tue la créativité”* ou encore *“l'expérimentation c'est fait pour expérimenter”*. Sur la charge de travail : *“Les modules web ne sont pas en plus, donc je ne vois pas où il y a surcharge de travail...”*

Sur la perte de sens, parfois rencontré, à produire ces modules à la chaîne, sans réflexion éditoriale, la direction renvoie ces questions *“à la conférence de rédaction”*.

**C'est pourquoi la CFDT FTV ainsi que les autres organisations syndicales représentatives, ont accepté de prolonger cet accord jusqu'à fin juin à certaines conditions stipulées dans la dernière version signée.**

- Présenter, dans le cadre de la ligne éditoriale des antennes régionales, **une organisation cible structurée, cohérente** et déclinable d'une antenne à l'autre intégrant, un **temps de montage hebdomadaire** consacré aux vidéos d'actualité plus longues et enrichies ;
- Réaliser **une évaluation comparative de l'offre** et des méthodes d'organisation par rapport aux pratiques du secteur ;
- Présenter une **expression formalisée des besoins** en matière de ressources humaines, de formation, d'outillage et d'organisation ;
- Faire des propositions concrètes de **modèles de workflow** tenant compte des retours d'expérience ;
- Présenter **une analyse de l'impact sur les métiers** de l'ensemble des profils concernés ainsi qu'une évaluation de la charge de travail des participants ;
- Communiquer aux RP **la liste nominative des volontaires retenus** pour l'expérimentation ;
- Préciser le **rôle du coordinateur numérique** dans le cadre de l'activité vidéo verticale ;
- Déployer dans chaque antenne participant à l'expérimentation **des logiciels dédiés et harmonisés** (ex-Adobe Première, Power Director) **et le matériel nécessaire** (Ex : des UTS bénéficiant d'une connexion internet, téléphones capables de supporter le téléchargement d'applications de montage et équipés d'une optique potable) ;
- Fournir : une **charte graphique homogène** ;
- **Doubler la durée des formations** à destination des journalistes ;
- Présenter **des DUER actualisés**.

**La direction du réseau a désormais un peu moins de deux mois pour tenir ses engagements.**

**Nous, nous tiendrons les nôtres si tous les points ci-dessus ont été remplis d'ici là.**

[Lien vers l'accord](#)